



NOTE D'INFORMATION RELATIVE AUX DIFFERENTS MODES DE PAIEMENTS

1- Règlement par carte bancaire ou en espèce

C'est le moyen le plus simple et le plus sécurisé.
Rendez-vous au secretariat du lundi au dimanche pendant nos horaires d'ouvertures.

Cartes bancaires refusées : American Express et Diner's Club

2 -Règlement par chèques

Merci de libeller le chèque à l'ordre du « Golf de Bossey »

3 – Règlement par virements bancaires

Le virement S€PA (Single Euro Payments Area) s'applique maintenant à tous les virements nationaux ou transfrontaliers. Les principales caractéristiques de ce virement Européen, incluant la Suisse, sont :

- Utilisation du **IBAN** et du **BIC**
- Délai de règlement fixé au maximum à 1 jour ouvré
- Les frais sont réduits au minimum, pour la majorité des banques ces virements sont sans frais. Dans les autres cas, les frais à la charge du bénéficiaire sont réclamés au donneur d'ordre.

Nos coordonnées bancaires :

« **Association du Golf de Bossey** » :

Banque :	BNP PARIBAS ARC ALPIN ENTREPRISES
IBAN :	FR76 3000 4006 8300 0246 8452 793
BIC ou SWIFT :	BNPAFRPPAAE